



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Le traitement des patients atteints du cancer

Question écrite n° 6676

Texte de la question

M. Yannick Haury appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur de la prise en charge des patients souffrant de cancer. Dans de nombreuses régions, le vieillissement de la population a pour conséquence la hausse des patients atteints de cancer. C'est le cas dans l'Ouest avec une projection d'une hausse de 4 % des malades par an du cancer sur les quatre prochaines années. Les besoins en matière de prise en charge sont de plus en plus importants. L'Institut de cancérologie de l'Ouest René Gauducheau est le premier centre de province en capacité d'accueil. Il a pour mission le soin, la recherche et l'enseignement. De nombreux autres établissements permettent de combattre le cancer et d'aider les patients qui en souffrent. C'est un long combat à mener qui nécessite des moyens financiers et humains et le soutien des pouvoirs publics. Afin de répondre aux besoins grandissants dans la lutte contre le cancer, des établissements de santé demandent un Plan cancer 4 et une nouvelle feuille de route. Aussi, il lui demande sa position quant à ce sujet.

Texte de la réponse

Le troisième plan cancer entre en 2019 dans sa dernière année de déploiement après cinq ans de mobilisation de l'ensemble des acteurs, grâce à laquelle des avancées majeures ont été réalisées. Le comité de pilotage du plan cancer, qui réunit l'Institut national du cancer (INCa), les acteurs institutionnels, l'assurance maladie et les représentants des usagers entre autres, a acté en juillet 2018 la préparation du processus d'évaluation afin de faire le bilan des mesures du plan cancer. Ce bilan, qui doit définir la plus-value et les éventuelles limites des dispositifs mis en place, sera essentiel pour définir les orientations stratégiques de la future politique de lutte contre les cancers. En parallèle de cette évaluation, le ministère des solidarités et de la santé et l'INCa mettent tout en œuvre pour achever les actions encore en cours et répondre aux objectifs fixés par ce plan. L'INCa suit très précisément la réalisation de ces actions, ce qui permet de dire qu'aujourd'hui plus de 80% des actions prévues sont achevées. De plus, nombre d'entre elles sont maintenant entrées dans la pratique quotidienne des établissements de santé. L'année 2019 est une année charnière qui voit se réaliser les derniers objectifs du plan cancer 3 et l'évaluation de l'ensemble de ce plan. Ceci permettra dès 2020, comme la ministre des solidarités et de la santé l'a évoqué aux rencontres de l'INCa de février 2019, de proposer une stratégie décennale de lutte contre le cancer avec l'appui de l'INCa et en coordination avec les organismes de recherche, les opérateurs en cancérologie, les professionnels de santé et les usagers du système de santé.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Haury](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (9^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6676

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 mars 2018](#), page 2280

Réponse publiée au JO le : [2 juillet 2019](#), page 6185